

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le lundi vingt-huit avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur ABAFOUR Michel, Maire.

Étaient présents : M. ABAFOUR Michel, Mme COLIN Marie-Pierre, M. LEVECQUE Yannick, M. BRUNETEAU Paul, M. DUBRAY Cédric, Mme GARNIER Arlette, Mme HALLOPE Céline, M. LECOINTE Didier et M. SANGNIER Sylvain.

Absents excusés : M. AUBRY Jean-Louis et M. BELLIS Gilles.

Date de convocation : 17/04/2014

Date d'affichage : 18/04/2014

Mme COLIN Marie-Pierre a été élue Secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers : 11

- en exercice : 11

- présents : 9

- votants : 10

Pouvoir de M. AUBRY Jean-Louis donné à Mme COLIN Marie-Pierre.

Lecture et signature de la séance du 4 avril 2014.

OBJET : DELIBERATION N°2014-46 : DESIGNATION MEMBRES DU C.C.A.S

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal arrête à l'unanimité la composition du Centre Communal d'Action Sociale dont le Maire est le Président comme suit :

-Conseillers municipaux : M. LEVECQUE Yannick, Mme COLIN Marie-Pierre, Mme GARNIER Arlette et M. BRUNETEAU Paul.

-Représentant U.D.A.F : M. LEMAITRE Daniel

-Représentante des personnes âgées : Mme ESNAULT Yolande

-Représentante des personnes handicapées : Mme LEMONNIER Viviane

-Représentante M.S.A : Mme JOSEPH Pascale

(enregistré S/Préf le)

OBJET : DELIBERATION N° 2014-47 : CHOIX DEVIS TRAVAUX LOGEMENT COMMUNAL ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire revient sur le projet de la rénovation du logement communal.

Plusieurs devis ont été reçus :

-Peinture :

-SARL DUBRAY-ANGOT : 4485.38 € HT 4933.92 € TTC

-SARL RENAZE GAUVIN : 4967.15 € HT 5463.86 € TTC

- Menuiserie :

- SARL MALINE Yannick : 6500.98 € HT 7801.18 € TTC

- Isolation intérieure :

-CONSTANTION Carlos : 8823.48 € HT 8823.48 € TTC

- Maçonnerie :

- CONSTANTION Carlos : 1301.25 € HT 1301.25 € TTC

- Electricité, chauffage et plomberie :

- SARL MAINE-ELEC : 17 357.86 € HT 20 828.68 € TTC

- SARL GAMBERT : 19 910.04 € HT 21 901.04 € TTC

- Plomberie, isolation, électricité et chauffage :

- HAVI ENERGIE : 18 876.61 € HT 20 195.71 € TTC

Considérant que les travaux de rénovation du logement communal sont indispensables pour répondre aux normes actuelles avant de le remettre en location ;

Considérant que le résultat de l'étude thermique montre une économie d'énergie de plus de 40 % ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-ACCEPTE les travaux de la rénovation énergétique du logement communal ;

-CHOISIT les devis de la société DUBRAY (peinture), de la société MALINE (menuiseries), de la société CONSTANTINO Carlos (maçonnerie) et la société HAVI ENERGIE (plomberie, isolation, électricité et chauffage).

-PREVOIT le plan de financement suivant :

-Coût estimatif des travaux : 29 000 € HT soit 34 800 € TTC

- Subvention Ministère de l'Intérieur 10 000 €
- Subvention de la Région 3 900 €
- Emprunt ou autofinancement 20 900 €

-DEMANDE le bénéfice de la subvention du Ministère de l'Intérieur et de la Région;

-AUTORISE le Maire à signer les devis, les dossiers de demande de subventions et tous les documents inhérents à ce dossier.

(enregistré S/Préf le)

OBJET : DELIBERATION N° 2014-48 : TARIFS ENTREES PISCINE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- DECIDE de fixer les tarifs suivants pour les entrées à la piscine communale :

- Adulte 2.50€
- Enfant (moins de 16 ans) 1.70€
- Groupe 1.50€
- Accompagnateur 1.30€
- Carte 10 bains adulte 22.50€
- Carte 10 bains enfant 15.00€
- Abonnement adulte 35.00€
- Abonnement enfant 30.00€
- hors commune (moins de 16 ans)
- Abonnement enfants 15.00€
- de la commune (moins de 18 ans)
- Enfants moins de 5 ans gratuit

(enregistré S/Préf le)

OBJET : DELIBERATION N°2014-49 : TARIFS VENTE GLACES PISCINE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- FIXE les tarifs suivants pour la vente de glaces à la piscine communale (augmentation d'environ 0.10 € par glace) :

- Magnum Infinity 2.10€
- Magnum double 2.00€
- Magnum amande 1.90€
- Magnum blanc 1.90€
- Magnum classic 1.90€
- Magnum caramel nuts 1.40€
- Calippo Shots 1.70€
- Cornetto Enigma 1.50€
- Push Up Haribo 1.50€
- Calippo simple 1.40€
- Rocket 0.80€
- X-Pop 1.00€
- Duo (Parfum vanilla/cacao) 0.80€

(enregistré S/Préf le)

OBJET : DELIBERATION N°2014-50 : PARTICIPATION AMICALE LAIQUE REMPLACEMENT PORTE DE LA PISCINE

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier du Président de l'Amicale Laïque qui indique, qu'une participation pour le remplacement de la porte de la piscine est accordée à la commune, pour un montant de 961.46 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** la participation de l'Amicale Laïque;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents inhérents à ce dossier.

(enregistré S/Préf le)

**OBJET : DELIBERATION N° 2014-51: DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1 BUDGET
TOURISME**

Afin de financer les travaux à la piscine, il est proposé au conseil les modifications budgétaires suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre/Article	Libellé	Recettes	Dépenses
62/6215	Personnel affecté par la commune au tourisme		-4000.00
02/023	Virement à la section investissement		4000.00
Total de la décision modificative n°1		0.00	0.00
Pour mémoire BP		140 489.92	140 489.92
Total section de fonctionnement		140 489.92	140 489.92

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre/Article	Libellé	Recettes	Dépenses
02/021	Virement de la section fonctionnement	4000.00	
13/1328	Subvention Amicale Laïque remplacement porte	960.00	
2158 opération n°111 piscine	Autres installations (pompe doseuse)		-1500.00
2313 opération n°111 piscine	Remplacement porte d'entrée (2400 €) et système automatisation (6500 €)		8900.00
2315 opération n°112 bungalows	Travaux drainage		-2440.00
Total de la décision modificative n°1		4960.00	4960.00
Pour mémoire BP		37 566.55	37 566.55
Total section d'investissement		42 526.55	42 526.55

(enregistré S/Préf le)

**OBJET : AJOUT ORDRE DU JOUR : DELIBERATION N°2014-52 : DESIGNATION MEMBRES
COMMISSION ELECTORALE**

- Désignation des délégués du tribunal de grande instance (3 personnes à proposer) :
MM. LEMAITRE Daniel, LEFAUCHEUX Jean-Michel et DAVID Jean-Charles.

- Désignation du délégué d'administration :

Mme COLIN Marie-Pierre.

(enregistré S/Préf le)

**OBJET : AJOUT ORDRE DU JOUR : DELIBERATION N°2014-53 : DESIGNATION MEMBRES
COMMISSION COMMUNALE IMPOTS DIRECTS**

Monsieur le Maire fait part d'une note reçue de la Direction Générale des Finances Publiques de la Mayenne qui précise que les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants doivent être désignés par leurs services sur une liste de contribuables en nombre double.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a établi la liste suivante :

- Titulaires :

MM. AUBRY Jean-Louis, BRIZARD Pierre, CHADAIGNE Jacques, Mme CORGNET Geneviève, MM. COURCELLE Michel, DAVID Jean-Charles, ESNAULT Daniel, ESNAULT Lucien, LEFAUCHEUX Jean-Michel, LEMAITRE Daniel, LEVECQUE Yannick, RIVERON Paul (propriétaire domicilié hors commune).

-Suppléants : MM. ABAFOUR Emmanuel, BELLANGER Damien, BOISSEAU Grégory, CHAUVIN Daniel, GAUDINIÈRE Philippe, HUBERT Jacques, JOSEPH Eric, LEMONNIER Denis, MARTEAU Claude, Mme PIERROT Edith, M. RAGUENET de SAINT-ALBIN Stanislas (propriétaire domicilié hors commune), Mme ROBERT Paulette.

(enregistré S/Préf le)

OBJET : AJOUT ORDRE DU JOUR : DELIBERATION N°2014-54 : PROPOSITION SYSTEME AUTOMATISATION ANALYSE ET INJECTION DE CHLORE PISCINE

Monsieur le Maire fait lecture du rapport du contrôle sanitaire de la piscine réalisé par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire. Il est demandé qu'une injection pour le chlore et l'acide à l'aide d'un système intégrant une régulation automatisée soit installée à la piscine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ACCEPTE** l'achat du système d'automatisation pour l'analyse et l'injection du chlore et de l'acide à la piscine ;

- **CHOISIT** le devis de la société AQUILUS PISCINES d'un montant de 5368.80 € HT ;

- **AUTORISE** le Maire à signer le devis et tous documents inhérents à ce dossier.

(enregistré S/Préf le)

AFFAIRES DIVERSES :

➤ **Devis remplacement ordinateur bureau tourisme et loisirs** : accepté par le conseil pour un montant de 632.00 € HT auprès de l'entreprise INFORM'@CTION.

➤ **Nom et coordonnées d'un élu référent GAL SUD MAYENNE** : Monsieur ABAFOUR Michel.

➤ **Fourniture foin colonies** : facture établie par la mairie à la demande de la FAL 44.

➤ **Presbytère** : demander aux propriétaires de tailler leur haie (celle en face du Centre Socioculturel).

➤ **Permanences élections européennes :**

- dimanche 25 mai 2014 :

8 h 00 - 10 h 00 : M. LEVECQUE Yannick – M. AUBRY Jean-Louis – M. BRUNETEAU Paul

10 h 00 – 12 h 00 : Mme COLIN Marie-Pierre – Mme GARNIER Arlette – M. SANGNIER Sylvain

12 h 00 – 14 h 00 : M. ABAFOUR Michel – M. BRUNETEAU Paul – M. AUBRY Jean-Louis

14 h 00 – 16 h 00 : M. LEVECQUE Yannick – M. BELLIS Gilles – Mme GARNIER Arlette

16 h 00 – 18 h 00 : M. ABAFOUR Michel – Mme COLIN Marie-Pierre – M. SANGNIER Sylvain

18 h 00 – 20 h 00 : M. LEVECQUE Yannick – Mme HALLOPE Céline – M. LECOINTE Didier

➤ **Prochain Conseil** : vendredi 20 juin.

M. le Maire clôt la séance à 22h00.